

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 18 juillet et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 12 juillet 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Mme Fabienne GIMARET, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Maurice VOISIN,

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 22

Représentés : 6

Absents : 14

Étaient absents : M. Renaud DUMAY (pouvoir à Mme Claude CLEYET-MARREL), Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Carole FAUVETTE, Mme Marie-Ange FAVEL (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Marianne MORSLI, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Denis SAUJOT (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT (pouvoir à M. Richard LABALME), M. Dominique VIOT

Secrétaire de séance : Mme Patricia MAURY

N°2023/07/18/01 – AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION N°1 DU SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT, DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET D'EGALITE DES TERRITOIRES (SRADDET)

EMET un avis défavorable à l'objectif de réduction de la consommation d'ENAF pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 1^{er} janvier 2031 par rapport à la consommation d'ENAF de la décennie précédente fixé dans le projet de modification du SRADDET à l'échelle du SCoT Val de Saône-Dombes à -57,4% : cette valeur n'est pas acceptable, non adapté aux particularités du territoire au regard de la dynamique démographique, des besoins en termes de développement économique, de la ruralité ou des enjeux de mobilité, et conduirait à geler tout développement.

APPROUVE les objectifs et orientations relatifs au développement et à la localisation des constructions logistiques, à la mise à jour des dispositions anticipées de la Loi d'Orientation des Mobilités, à la stratégie régionale en matière aéroportuaire, à la prévention et la gestion des déchets, à la mise en compatibilité du SRADDET avec la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2019-2028), les Schémas Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE 2022-2027) et les Plans de Gestion du Risque Inondation (PGRI 2022-2027), et à la prise en compte de la Stratégie Nationale Bas Carbone 2 (SNBC 2) et des orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques (ONTVB).

N°2023/07/18/02 – SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN POUR ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DANS LA CONSTRUCTION D'UN PROJET COLLECTIF ET TERRITORIAL DE METHANISATION AGRICOLE

APPROUVE la convention avec la Chambre d'Agriculture de l'Ain pour l'accompagnement de la communauté de communes à la construction d'un projet collectif et territorial de méthanisation agricole sur le territoire,

APPROUVE la participation financière de la Communauté de Communes Val de Saône Centre de 11 724,90 € nets de taxes.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention et tous les documents associés à cette démarche.

DECIDE d'attribuer les fonds de concours suivants, pour un montant total de **216 744 €** :

- **15 000 €** maximum à la commune de Chaleins en vue de participer au financement de travaux de voirie et de sécurisation,
- **15 000 €** maximum à la commune de Francheleins en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Garnerans en vue de participer au financement de la création d'une voie cyclable et d'acquisition de mobilier en vue de reconfigurer la cuisine de la cantine scolaire (acquisition d'un deuxième four et d'un lave-vaisselle à hauteur du plan de travail)
- **15 000 €** maximum à la commune de Genouilleux en vue de participer au financement de travaux de réfection de la toiture et du plancher de la tourelle du clocher de l'église,
- **15 000 €** maximum à la commune de Guéreins en vue de participer au financement de travaux de rénovation du petit patrimoine guéréinois et de la mairie,
- **15 000 €** maximum à la commune d'Illiat en vue de participer au financement de travaux de voirie communale et de rénovation de la terrasse de la Maison des Associations,
- **6 900 €** maximum à la commune de Lurcy en vue de participer au financement de la création d'écluses sur une voirie communale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Messimy-sur-Saône en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- **14 844 €** maximum à la commune de Mogneneins en vue de participer au financement de divers travaux et acquisitions (aménagement d'une terrasse et travaux de gestion des eaux pluviales pour le commerce Le Cheval Blanc, installation de radars pédagogiques, acquisition d'une tondeuse, de toiles de stores pour la mairie, d'une étagère mobile pour la bibliothèque, d'une cuve de récupération des eaux pluviales, d'un compresseur, de porte-drapeaux, d'une pompe à graisse électrique),
- **15 000 €** maximum à la commune de Montceaux en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Montmerle-sur-Saône en vue de participer au financement de travaux de création d'un réseau d'eau pluviale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Peyzieux-sur-Saône en vue de participer au financement de l'aménagement des abords du City Stade, de création de plateformes pour points d'apport volontaire et de l'acquisition d'un radar pédagogique,
- **15 000 €** maximum à la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Saint-Etienne-sur-Chalaronne en vue de participer au financement de travaux de voirie communale,
- **15 000 €** maximum à la commune de Thoissey en vue de participer au financement de travaux de mise en sécurité sur voirie communale.

RAPPELLE que les crédits sont inscrits au budget principal 2023, à l'article 2041412 « Subventions d'équipement versées aux communes », opération 82.

DIT que la présente délibération sera transmise aux communes de Chaleins, Francheleins, Garnerans, Genouilleux, Guéreins, Illiat, Lurcy, Messimy-sur-Saône, Mogneneins, Montceaux, Montmerle-sur-Saône, Peyzieux-sur-Saône, Saint-Didier-sur-Chalaronne, Saint-Etienne-sur-Chalaronne et Thoissey.

AUTORISE le Président, sous réserve de la communication des délibérations concordantes des communes précitées, des facturées acquittées et des subventions perçues, à exécuter les dépenses ainsi que tout acte y afférant.

N° 2023/07/18/04 - AUTORISATION D'ADHERER A UN GROUPEMENT DE COMMANDES ET DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE A CE GROUPEMENT CONCERNANT DEUX MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICE : « MAINTENANCE PREVENTIVE ET ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS ET INSTALLATIONS » ET « CONTROLES PERIODIQUES REGLEMENTAIRES »

ACCORTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes,

AUTORISE l'adhésion de la Communauté de communes au groupement de commandes relatif à la passation de deux marchés publics de prestations de service : « Maintenance préventive et entretien des équipements et installations » et « Contrôles périodiques réglementaires »

- Accord-cadre de maintenance préventive et entretien des équipements et installations :
 - Lot n°1 : Entretien des VMC et des hottes
 - Lot n°2 : Maintenance des extincteurs, trappes de désenfumage et RIA
- Accord-cadre de contrôles périodiques réglementaires :
 - Lot n°1 : Électricité et éclairage de sécurité
 - Lot n°2 : Installations de gaz et de chauffage
 - Lot n°3 : Ascenseurs et appareils de levage
 - Lot n°4 : Systèmes de sécurité incendie
 - Lot n°5 : Équipements sportifs, jeux et sols
 - Lot n°6 : Portes et portails automatiques et semi-automatiques

AUTORISE le Président à signer la convention de groupement et tous autres documents éventuellement nécessaires, qui en découleraient.

APPROUVE la signature d'une convention occasionnelle à titre gratuit de mise à disposition du gymnase de Thoissey à l'association Féri'Ain des Fanfarons et à la Mairie de Thoissey du 4 au 7 août 2023,

PREND ACTE de l'engagement et de la responsabilité conjoints de Mme le Maire de Thoissey et du Président de l'association Féri'Ain des Fanfarons à respecter, durant la totalité de la mise à disposition, les sept prescriptions mentionnées dans le rapport rendu par la sous-commission départementale de sécurité.

N°2023/07/18/06 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

APPROUVE la candidature de Mme Catherine SALVETTI à la commission Mutualisation et services de proximité,

APPROUVE la composition des Commissions thématiques intercommunales selon le tableau ci-après annexé,

RAPPELLE que les conseillers suivants sont placés en liste d'attente :

- commission Assainissement : M. Jean-Philippe BEROUD (Chaleins)
- commission Tourisme : Mme Michelle JAMBON, Mme Stéphanie DEMAUX, Mme Gisèle LORON (Chaleins), **M. Maurice VOISIN** (Thoissey)
- commission Economie et voirie : **M. Lucien MOLINES** (Chaleins), Mme Arlette BERNARD (Montceaux)
- commission Social et vie sportive : Mme Nolwen SEZNEC, Mme Stéphanie DEMAUX et M. Gilles LARUE (Chaleins), Mme Myriam VILLUENDAS (Lurcy)
- commission Environnement : Mme Sylvianne GIRAUD et M. Raymond FLANDIN (Chaleins),
- commission Bâtiments et espaces extérieurs : M. Gilles KNOEPFLI, Mme Gisèle LORON et M. Christian GOIFFON (Chaleins)
- commission Mutualisation et Services de proximité : Myriam VILLUENDAS (Lurcy)

<p>Commission FINANCES (15 membres + le Président)</p> <p>M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président</p> <p>Mme Marie-Jeanne VERCHERAT</p> <p>M. Jean-Michel LUX</p> <p>M. Lucien MOLINES</p> <p>Mme Marianne MORSLI</p> <p>M. Alain REIGNIER</p> <p>M. Thierry SEVES</p>	<p>Mme Nathalie BISIGNANO</p> <p>M. Thierry MICHAL</p> <p>M. Jean-Pierre CHAMPION</p> <p>M. Philippe PROST</p> <p>Mme Marie-Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Magalie PEZZOTTA</p> <p>M. Paul FERRÉ</p> <p>Mme Arlette BERNARD</p> <p>Mme Caroline FRUCTUOSO</p>	<p>Commission AMENAGEMENT (15 membres)</p> <p>Mme Marie Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Catherine SALVETTI</p> <p>M. Dominique VIOT</p> <p>M. Alain REIGNIER</p> <p>M. Philippe PROST</p> <p>Mme Corinne FONTAN</p> <p>M. Sylvain DAMEZIN</p>	<p>Mme Catherine GUTIERREZ</p> <p>M. Richard LABALME</p> <p>Mme Claude CLEYET-MARREL</p> <p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Nicolas DI NUCCI</p> <p>Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>M. Mathieu ROLLET</p> <p>M. Thierry MICHAL</p>
<p>Commission ASSAINISSEMENT (15 membres)</p> <p>M. Thierry MICHAL</p> <p>M. Franck CALAS</p> <p>M. Thierry SEVES</p> <p>M. Sébastien MOYNE</p> <p>M. Jacques VERT</p> <p>M. Pierre ECKERT</p> <p>M. Philippe DAVIDIAN</p>	<p>M. Bernard ALBAN</p> <p>M. Benoît PEIGNÉ</p> <p>M. Patrice ANSOUD</p> <p>M. Roger RIBOLLET</p> <p>M. Dominique REVOL</p> <p>M. Vincent GELAS</p> <p>M. Frédéric KANDZIORA</p> <p>M. Fabien COGNO</p>	<p>Commission TOURISME (15 membres)</p> <p>Mme Anne TURREL</p> <p>Mme Isabelle HELIN</p> <p>Mme Laure FANGET</p> <p>Mme Natacha AKYUREK</p> <p>Mme Gaëlle LABALME</p> <p>M. Guy CHANUDET</p> <p>M. Jean-Marc GIMARET</p>	<p>Mme Carole FAUVETTE</p> <p>Mme Marie-Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Magalie PEZZOTTA</p> <p>Mme Sylvianne GIRAUD</p> <p>M. Laurent PERRI</p> <p>Mme Myriam VILLUENDAS</p> <p>M. Philippe MABRU</p> <p>Mme Arlette BERNARD</p>
<p>Commission ECONOMIE ET VOIRIE (15 membres)</p> <p>M. Renaud DUMAY</p> <p>Mme Marianne MORSLI</p>	<p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Bernard ALBAN</p> <p>M. Romain COTTEY</p> <p>M. Patrice ANSOUD</p> <p>Mme Dorothée TATON</p>	<p>Commission SOCIAL ET VIE SPORTIVE (15 membres)</p> <p>Mme Nathalie BISIGNANO</p> <p>Mme Isabelle HELIN</p>	<p>Mme Patricia MAURY</p> <p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Gaëtan FAUVAIN</p> <p>Mme Nathalie MARCHÉ</p> <p>M. Fabrice VIOLLET</p>

